

## RCR29 – ÉMISSIONS ESTIMÉES DE GAZ À EFFET DE SERRE

### Carte d'identité de l'indicateur (1)

PROGRAMME ET/OU COMPLÉMENT	CP 2021-2027	
OBJECTIF(S) SPÉCIFIQUE(S)	2.1	Favoriser les mesures en matière d'efficacité énergétique et réduire les émissions de gaz à effet de serre
MESURE(S)	8	Rénovation énergétique des bâtiments publics régionaux et locaux
CATÉGORIE/TYPE	Indicateur de résultat	
ZONE(S) CONSIDÉRÉE(S)	Moins développée En transition Plus développée	
UTILISÉ DANS FTJ	OUI	
INDICATEUR CE	OUI	

### Carte d'identité de l'indicateur (2)

INTITULÉ CALISTA	EMISSIONS ESTIMEES DE GAZ A EFFET DE SERRE
UNITÉ DE MESURE	Tonnes éq. CO <sub>2</sub> /an
CONSTITUE L'AGRÉGATION DE SOUS-INDICATEURS	s.o.
EST UN SOUS-INDICATEUR (SUBSET)	s.o.
INTERDÉPENDANCE AVEC UN AUTRE INDICATEUR	Avec le RCO19 qui le conditionne
CARACTÈRE FIGÉ/ÉVOLUTIF	Evolutif

### Description et quantification de l'indicateur

DÉFINITION	<p>Total des émissions de GES estimées pour les entités ou les processus soutenus.</p> <p>La valeur de référence se réfère au niveau des émissions de GES estimées pendant l'année précédant le début de l'intervention, et la valeur atteinte est calculée comme le total des émissions de GES estimées sur la base du niveau atteint de performance énergétique pendant l'année suivant l'achèvement de l'intervention.</p>
MÉTHODE DE CALCUL	<p><b>Valeur et année de référence</b> : correspond à la valeur de l'indicateur de résultat au début de la période de programmation, à une année précise. Elle doit permettre de représenter l'évolution visée depuis la valeur de référence vers l'objectif fixé pour l'indicateur. Pour cet indicateur, une valeur de référence, prise à une année de référence doit être définie.</p> <p><b>Objectif 2029</b> : estimation des émissions de GES en tonnes éq. CO<sub>2</sub> annuelles au 31/12/2029.</p>

	<p><b><u>Calcul du réalisé une fois le projet sélectionné : comptabilisation des émissions de GES en tonnes éq. CO<sub>2</sub> annuelles à la date de rapportage</u></b></p>
	<p><u>Points d'attention :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La valeur de l'objectif en 2029 représente la moyenne annuelle des prévisions de résultats de la finalisation du projet jusqu'en 2029.</li> <li>• La valeur de l'indicateur "réalisé" se calcule à l'issue de la production et de la délivrance du certificat de performance énergétique, de l'audit énergétique ou de toute autre spécification technique pertinente.</li> <li>• La valeur de l'indicateur "réalisé" reprend la moyenne de ce qui a été réalisé chaque année depuis la finalisation du projet jusqu'à la date de rapportage.</li> <li>• Les émissions comprennent tous les usages et vecteurs (chauffage, refroidissement, ventilation, éclairage, bureautique, cuisson, etc...). Pour pouvoir être traduites en CO<sub>2</sub>, il est nécessaire de différencier les vecteurs (gaz, mazout, bois, biomasse, élec réseau, élec RES autoproduite...) qui ont chacun des facteurs d'émission différents.</li> <li>• Lorsque les émissions de gaz à effet de serre ne sont pas estimées par le certificat énergétique, l'audit énergétique ou toute autre spécification technique pertinente, l'évaluation se fera sur base de la consommation finale multipliée par les facteurs d'émissions suivants : Emissions de polluants liée à la consommation énergétique – Energie Plus Le Site (<a href="http://energieplus-lesite.be">energieplus-lesite.be</a>)<sup>1</sup></li> </ul>
<b>SOURCE DE COLLECTE DES DONNÉES</b>	Porteurs de projets/bénéficiaires directs
<b>FREQUENCE DE COLLECTE DES DONNEES</b>	Semestrielle

<sup>1</sup> <https://energieplus-lesite.be/theories/consommation-energetique/les-emissions-de-polluants-liee-a-la-consommation-energetique/>